



Rue du Husquet, 26 4820 Dison 087/30 04 50 <http://ecolesaintfiacre.be>
saintfiacredison@entiteaubel.be

Programme de Coordination Locale pour l'Enfance

Projet d'accueil extrascolaire de l'Ecole St-Fiacre de Dison (2025-2030)

Type d'accueil et contexte institutionnel

L'école Saint-Fiacre organise un accueil extrascolaire chaque matin de 7h30 à 8h15 et après l'école de 15h30 à 17h30 (le mercredi de 12h10 à 17h30) à l'intention des **enfants âgés de 2,5 à 6 ans et de 6 à 12 ans.**

Le Pouvoir Organisateur de l'école Saint-Fiacre a approuvé le projet pédagogique de ces temps d'accueil extrascolaire afin qu'ils soient **un lieu d'accueil de qualité tenant compte des besoins fondamentaux des enfants ainsi que des demandes des parents.**

L'école Saint-Fiacre met différents locaux et espaces extérieurs à disposition de l'accueil extrascolaire :

- Des réfectoires et des locaux scolaires.
- Des locaux dédiés aux bricolages, jeux, repos.
- Des espaces verts avec modules de psychomotricité.
- Des cours de récréation avec préau.
- Une salle de sport

L'accueil extrascolaire se déroule durant les tranches horaires spécifiées dans le règlement d'ordre intérieur de l'accueil extrascolaire. Les parents déposent ou viennent rechercher leur enfant à leur meilleure convenance. Ils doivent toutefois veiller à respecter les horaires pour reprendre leur enfant. Il n'y a pas d'obligation de participer à chaque accueil extrascolaire.

Objectifs et mise en œuvre pratique

1. Les temps d'accueil extrascolaire favorisent l'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle.

Les temps d'accueil extrascolaire veillent à l'égalité des chances pour tous les enfants dans l'accès aux activités proposées.

Les encadrants accueillent tous les enfants avec la même sollicitude, quelle que soit leur origine sociale ou nationalité. La place est laissée aux convictions religieuses ou philosophiques de l'enfant pour qu'il reste en accord avec les pratiques de son milieu familial. Les aspects multiculturels (sexe, race, origine socioculturelle) sont accueillis dans le groupe comme facteur de richesse, de découverte et de partage.

Durant les activités organisées, l'accueillant a le souci d'instaurer un climat de tolérance et de coopération entre les enfants. De plus, les enfants sont associés à l'élaboration et au respect des règles de vie en groupe (exemple : apprendre à manger en groupe dans un réfectoire, apprentissage du respect de l'environnement par le maintien des infrastructures et du matériel en état, tri de déchets, respect des règles d'utilisation du matériel, ...).

Les enfants des différents groupes d'âge participent à des activités communes permettant des échanges enrichissants et une prise en charge des plus petits par les plus grands.

Des possibilités de choix d'activités sont aussi offertes aux enfants, ce qui permet de prendre en compte leurs différentes potentialités.

En cas de problème particulier, une aide individualisée est apportée à l'enfant ainsi qu'un contact spécifique avec ses parents.

Enfin, les contacts privilégiés avec les enseignants et les parents des enfants permettent aux encadrants de disposer de suffisamment d'informations quant au milieu de vie et à l'histoire des enfants dont ils s'occupent. Le personnel en place depuis plusieurs années peut en outre suivre l'évolution des enfants depuis l'école maternelle jusqu'en dernière année primaire.

Les temps d'accueil extrascolaire proposent un service qui réponde tant à la demande des parents qu'aux besoins des enfants.

Le Pouvoir Organisateur s'informe régulièrement, grâce au dialogue, des besoins des parents en matière d'accueil extrascolaire et tente d'y répondre au mieux.

L'accueil extrascolaire constitue le lien entre la vie scolaire et la vie familiale. Les accueillants veillent donc à établir, aussi souvent que possible, des contacts avec les parents et les enseignants, dans le souci de développer et d'encourager la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant et les différents partenaires (enseignants, parents, enfants, accueillants, ...).

Les parents ont tout le loisir de quitter leur enfant le matin et de le retrouver le soir. Ils peuvent à leur aise négocier leur séparation et apprécier leur retrouvaille.

Les parents ont le temps de donner les informations nécessaires en ce qui concerne l'état de santé, l'humeur ou l'évolution de leur enfant.

Enfin, une écoute attentive permet de recueillir l'avis des parents quant à l'organisation du temps d'accueil extrascolaire et au déroulement des activités.

2. Les accueillants encouragent les enfants à s'exprimer personnellement et spontanément. Les temps d'accueil extrascolaire favorisent le développement de la confiance en soi et de l'autonomie.

L'accueillant privilégie une pédagogie participative qui permet aux enfants de développer des capacités d'autonomie et de responsabilité.

Les accueillants tiennent compte des avis des enfants et répondent au mieux à leurs interrogations.

De plus, les enfants ont la possibilité d'initier certains jeux ou d'en choisir l'un ou l'autre dans le panel varié qui leur est proposé. De cette manière, l'autonomie de l'enfant est stimulée en tenant compte de son rythme et de ses compétences/ attraits personnels. Des jeux diversifiés sont aussi proposés de manière à solliciter et développer l'imaginaire de l'enfant et à ouvrir l'univers des possibles.

3. Les temps d'accueil extrascolaire veillent à ce que les activités proposées soient propices au développement cognitif, social, affectif et psychomoteur de l'enfant.

Des jeux spécifiques à chaque groupe d'âge sont mis à la disposition des enfants. Les jeux proposés veillent également à ne pas sous-estimer les compétences de l'enfant, mais au contraire, comprennent des difficultés pertinentes pour solliciter l'essor de ces compétences. Les possibilités de jeux sont variées : jeux d'intérieur (jeux de table, de cartes, de collaboration, jeux de construction, dessins...) et d'extérieur (vélo, trotinettes simples ou duo, ballons, raquettes, modules de psychomotricité...). Ces jeux d'extérieur permettent aux enfants de se défouler et de solliciter le corps : sport, terrain de jeux, exercices physiques.

Les enfants qui le souhaitent peuvent faire leurs devoirs durant la période prévue lors de l'accueil extrascolaire du soir.

Des responsabilités sont confiées aux enfants en tenant compte de leur âge et compétences : ranger les tables et chaises, balayer, ranger les jeux, ...

Les enfants ne sont pas séparés mais partagent un même lieu de vie de manière à favoriser le partage et l'entraide. S'ils le souhaitent, frères et sœurs, camarades de jeux, ... ont ainsi la possibilité d'être ensemble. L'espace permet donc la présence et l'activité de groupes distincts ; par exemple : jeux de société, devoirs des plus grands, jeux de construction, discussion, ...

Ainsi, le dialogue entre enfants est favorisé par le partage de jeux/activités et de responsabilités. De même, le dialogue, comme solution aux conflits, est encouragé.

4. La notion de « temps libre » est préservée dans la conception des activités, surtout lorsqu'elles font suite à des activités pédagogiques.

L'enfant a la possibilité de gérer lui-même une partie de son temps. Il peut, s'il le souhaite, ne pas prendre part à certaines activités. Il peut ne rien faire, se reposer, s'isoler, réaliser une activité en « solitaire » ... à la seule condition qu'il respecte les activités de ses compagnons. Enfin, les enfants peuvent se retrouver « entre eux » pour organiser des jeux collectifs.

5. Les temps d'accueil extrascolaire veillent à assurer une vie saine aux enfants, dans une optique de promotion de la santé.

L'aménagement intérieur offre un confort suffisant à chaque enfant : chauffage, éclairage, aération, espace, hygiène, entretien, ... Dans une optique de promotion du respect de l'environnement, les enfants participent d'ailleurs à l'entretien régulier des lieux d'accueil extrascolaire (balayer, trier les déchets, ranger, ...).

Un espace vert est aussi mis à disposition des enfants à proximité des lieux d'accueil extrascolaire. Les enfants peuvent en bénéficier dès que le temps le permet.

Enfin, les accueillants disposent des informations médicales nécessaires et suffisantes pour affronter un problème de santé survenant durant la période d'accueil et ont la possibilité d'appeler des secours rapidement (téléphone à proximité). La fiche médicale de chaque enfant est disponible dans la farde « élèves » située dans le bureau de la direction. La trousse de secours se trouve dans la salle des instituteurs.

Procédure

Le projet d'accueil est élaboré en concertation avec les accueillants. Il est mis à jour à chaque fois que le besoin s'en fait sentir et au moins tous les 3 ans.

Le Pouvoir Organisateur délivre aux parents une copie du présent projet d'accueil ainsi que du règlement d'ordre intérieur. Il en délivre également copie à l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

Toute information quant à l'organisation et au fonctionnement de l'accueil extrascolaire est diffusée d'office (affiches, courrier, internet...).

Coordonnées du responsable du projet d'accueil :

Ivan Baguette, directeur de l'école.

0476/30.56.83

saintfiacredison@entiteaubel.be

Pour le Pouvoir Organisateur,
Burton Etienne

La Direction,
Baguette Ivan